

# LES FRÈRES GOURMANDS



Partenaire incontournable de vos boissons

Z.I. des Vignes - 90, rue Henri Gautier - 93000 BOBIGNY - Tél. : (33) 1.48.44.65.88 - FAX : (33) 1.48.44.70.3

R.C. BOBIGNY B 331 161 604 - SIRET 331 161 604 00037 - APE 513J - S.A. au Capital 152 450 € - NR TVA: FR 57 331 161 604 - N° D'ACCISES: FR 010 534 A 0

## DUPLICATA

### FACTURE N° 1130025

BOBIGNY LE 30/11/2021

Nombre Colis: 7

CAFE BAR CAFE DES DEUX GARES  
APC LI HAIBIN  
102 AV GENERAL LECLERC

92340 BOURG LA REINE

Téléphone : 0146618098

Compte N° : 19-01998885

DESIGNATION		COLIS		COND.	TOTAL BT		P.U	P.U.Net	H.T. NET	T V A	DA HT	CS
		Qté	Gté		Qté	Gté						
CREME DE CASSIS FUEGO 100CL 15♦		6		BT01	5	1	4,80	4,66	23,30	2	16,22	
COGNAC HENNESSY VS 70CL 40♦		1		BT01	1	0	21,30	20,66	20,66	2	5,05	
<b>Total Bonus</b>		<b>Droits</b>					<b>Montant brut</b>	<b>Remise</b>	<b>Montant net</b>			
Gratuité	4,80	Volume Effectif			6,70	Montant H.T. 5,50%		0,00	0,00	0,00		
Remise	1,34	Volume Alcool Pur			1,18	Montant H.T. 20,00%		68,19	1,34	66,85		
Total	6,14	Droits Accises			21,27	T.V.A. 5,50%				0,00		
		Sécurité Sociale			1,62	T.V.A. 20,00%				13,37		
						Montant T.T.C.				80,22		
						Consigne				0,00		
						Déconsigne				0,00		
							<b>NET A PAYER</b>	<b>80,22</b>				

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE: Les marchandises restent notre propriété jusqu'à complet paiement du prix, les risques étant transférés à l'acheteur dès livraison

La restitution des marchandises impayées appartenant à notre société se fera aux frais, risques et périls de l'acheteur cinq jours après une mise en demeure de payer restée infructueuse.

Les parties conviennent que les produits seront revendus par l'acheteur dans l'ordre chronologique de ses achats. En conséquence, les produits en stock chez l'acheteur seront réputés afférents aux factures non réglées à notre Société.

CONDITION DE PAIEMENT: Comptant à la livraison, sans escompte.  
CGV Pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et amende de 15 000 à 75 000 eur si non paiement des délais et 40 euros de Frais de recouvrement.